

# Message du 14<sup>m</sup>e Congrès International de l'Ecole Moderne

Au terme d'un Congrès de travail fervent de plus de mille éducateurs de France, de Belgique, de Hollande, de Suisse, d'Italie, du Luxembourg, d'Allemagne, de Yougoslavie, de Suède, de Pologne, d'U.R.S.S., de Tunisie, d'Espagne, du Portugal, de Turquie, d'Israël, du Mexique, du Canada, du Paraguay, du Chili, le Congrès International de l'Ecole Moderne adresse aux éducateurs de France et du monde son message fraternel.

Les Educateurs de l'Ecole Moderne, forts d'une technique de travail éprouvée dont on peut désormais mesurer les bienfaits, conscients de leurs responsabilités dans le complexe scolaire, social et culturel de notre époque,

DÉNONCENT les méfaits d'une école traditionnelle, dont les pratiques de passivité et d'oppression nuisent au développement harmonieux des enfants à éduquer.

RAPPELLENT que les conditions matérielles et techniques (surcharge des classes, écoles casernes, locaux et cours exigus, ambiance mécanicienne, etc...) détériorent d'une façon catastrophique la personnalité des enfants et des maîtres qui en sont victimes.

Ils mettent en garde les éducateurs en général, les laïques en particulier et tous les républicains, contre une formation d'obéissance et d'abêtissement qui peut mettre en danger dans un proche avenir les fondements même des sociétés libres et républicaines.

Le Congrès demande :

— que soient prises sans retard les mesures administratives et financières qui permettront de ne pas dépasser le chiffre de 25 enfants par classe prévu par le projet de réforme scolaire,

— que soient reconsidérées les conditions de construction et d'aménagement des écoles.

— que les Groupes scolaires à effectif monstrueux soient remplacés

progressivement par des Groupes scolaires dont le nombre de classes ne dépasserait pas 5 à 6.

— que soit prévue la formation pédagogique des jeunes et des suppléants par une initiation méthodique aux Techniques Modernes d'instruction et d'éducation.

— qu'à cet effet soit mis en place au plus tôt le réseau d'Écoles Expérimentales prévu par les récentes circulaires.

— que soient reconsidérés les traitements des instituteurs.

— que, dans tous les domaines soit entreprise une formation des enfants qui, en cultivant leur intelligence, leur besoin de travail, leur curiosité, dans un cadre coopératif, prépare les hommes qui, demain, seront susceptibles d'assurer la société de justice, de liberté et de fraternité.

Il souhaite que soient facilités au maximum par-dessus les frontières, les échanges interscolaires, les échanges d'éducateurs et d'enfants, les entreprises collectives qui seront les meilleurs éléments d'interconnaissance et de paix.

Le Congrès fait sienne la proposition émise par Freinet pour l'organisation d'une année internationale d'Éducation.